

MARDI 14 FEVRIER 2012 : LE CESE A VOTE SON AVIS SUR LES ENJEUX DE LA PREVENTION EN MATIERE DE SANTE

Le bureau du Conseil économique social et environnemental (CESE) a saisi la section des affaires sociales et de la santé sur le sujet des enjeux de la prévention en matière de santé, partant du constat que les Français bénéficient d'approches curatives très performantes alors même que la prévention reste en deçà des pratiques en cours dans certains autres pays. L'avis du CESE a pour objectif de clarifier le concept de prévention, de faire toute sa place à une large information du public pour développer une culture de prévention chez nos concitoyens. La formation des professionnels intervenant tant dans le domaine des soins que dans le domaine médico-social mérite une approche pédagogique renouvelée. La performance du progrès technique médical, non seulement ne dispense pas, mais au contraire appelle de nouveaux développements de la prévention. Ceux ci ne manqueront pas d'influer sur l'évolution de notre système de protection sociale.

Pour le CESE, plusieurs raisons plaident pour que la France donne un nouvel élan à sa politique de prévention, tant au niveau individuel que collectif. Pour les rapporteurs, « nous devons prendre en considération certaines lacunes de notre politique de santé, au sein de laquelle persistent des inégalités à la fois sociales et territoriales. L'environnement et les conditions de vie impactent de plus en plus fortement la santé de nos concitoyens. Nous avons souhaité formuler des propositions concrètes susceptibles d'être déclinées en pratique dans des délais et à des coûts mesurés ».

Les leviers d'action pour améliorer notre système de prévention

Le CESE identifie trois leviers principaux pour rendre notre politique de prévention plus efficace : le développement de la recherche, notamment en épidémiologie ; une clarification des financements pour les budgets alloués au curatifs et au préventif. « Enfin, nous devons agir sur notre gouvernance en travaillant à une meilleure définition des compétences et à la coordination de l'action des multiples acteurs nationaux et locaux impliqués ». Les préconisations du CESE ont pour objectif d'actionner chacun de ces trois leviers, permettant à la fois la diffusion et l'appropriation d'une culture collective de la prévention, et la création de nouvelles approches en prévention et en santé publique.

Impliquer tous les citoyens à chaque étape de leur vie

Pour les rapporteurs, « nous devons impliquer tous les citoyens à chaque étape de leur vie, parce que la prévention en matière de santé n'est pas l'apanage de spécialistes : elle concerne chaque individu et ce dès son plus jeune âge ». Le CESE préconise ainsi dans son avis d'assurer le suivi de chaque individu en construisant un véritable parcours de prévention citoyen, s'appuyant notamment sur les dispositifs de médecine scolaire et de médecine du travail.

Former les professionnels de santé

« Une meilleure prévention passe également par une formation renforcée des différents professionnels de santé sur le sujet. L'enseignement de la prévention mérite une plage pédagogique renforcée dans les cursus médicaux, paramédicaux et de soignants en général avec des prolongements conséquents au niveau du contrôle des connaissances ».

Mieux responsabiliser la collectivité

« La prévention en matière de santé doit être l'affaire de tous, c'est pourquoi nous souhaitons une responsabilisation de la collectivité tant dans les activités économiques et leurs impacts environnementaux, qu'au niveau de l'habitat ou du cadre de vie. Nous devons par exemple nous donner les moyens de respecter les engagements du Grenelle ». Parmi les propositions de cet avis, figure le contrôle des produits chimiques toxiques ou allergènes dans les marchandises importées ou le respect des normes de rejet et de nuisances.

L'avis a été voté ce jour avec 194 votants, 193 votes pour, 1 abstention.

Contact presse :

Sylvaine COULEUR

01.44.69.54.05

06.99.37.63.48

sylvaine.couleur@clai2.com

Charles SAVREUX

01.44.69.54.12

07.77.26.24.60

charles.savreux@clai2.com